



Cette année encore, la **Négociation Annuelle Obligatoire** s'est à nouveau soldée par un **constat de désaccord**

La **CFE-CGC** a revendiqué :

-  L'augmentation de la valeur du point
-  Le doublement du supplément familial
-  Une augmentation de l'enveloppe de points
-  La création d'une prime d'ancienneté
-  Le respect de l'accord cadre pour les séniors

La **CFE-CGC** demande une **prime unique de 500 € pour tous**, sous la forme d'un complément d'intéressement 2019 à verser en 2020.

Cette somme pourrait être transférée en tout ou partie volontairement sur le PERCO pour permettre son non-assujétissement à l'impôt sur le revenu et son exonération quasi-totale de charges sociales, pour le personnel comme pour l'employeur.

Cette prime, forfaitaire et donc inversement proportionnelle à la rémunération perçue, constituerait un geste substantiel de solidarité envers ceux qui ne bénéficient pas d'un revenu élevé mais sans exclusion des autres, alors que tous participent à l'atteinte collective des objectifs dont le résultat annuel très bénéficiaire de la Caisse Des Dépôts et l'augmentation cumulée de ses fonds propres sont la conséquence.

La **CFE-CGC** rappelle le constat récurrent des baromètres sociaux selon lequel les managers n'ont pas les moyens de reconnaître les efforts accomplis de leurs collaborateurs en monnaie sonnante et trébuchante.

La « vraie-fausse prime Macron » versée à un nombre très limité de personnes début 2019 a accru la frustration du plus grand nombre des exclus ! Au surplus, elle n'a pas été éligible à la défiscalisation et à l'exonération de charges sociales pour ses bénéficiaires comme pour l'employeur !

La **CFE-CGC** ne doute pas que le Directeur général saura faire le bon choix lors de la présentation de ses vœux aux personnels pour 2020. S'il s'obstinait à ne renouveler la prime que sous le même format qu'en 2019, tous ceux qui en seraient exclus pour la seconde fois jugeraient que deux fois de suite, c'est au moins une fois de trop !!!

 Notre site syndical internet <https://cdc.cfe-cgc.fr/>

 Notre application Web : *L'Indispensable*





TRIBUNE DE DECEMBRE 2019

La **CFE-CGC** vous remercie de votre confiance, de votre fidélité et de votre soutien et vous présente, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, ses meilleurs vœux de bonheur de santé et de réussite pour l'année 2020.



 Notre site syndical internet <https://cdc.cfe-cgc.fr/>

 Notre application Web : *L'Indispensable*

